

Lyon 20. Juillet 1844



Monsieur Charrier

Devant être arbitre hundi motus
entre M^r Autoumon et moi,
je le prierais de me dire, si ayant
à me plaindre gravement de l'ouvrage
du dit autoumon, (et il y en a un paquet
très volumineux) je dois le porter
au greffe, ou si Monsieur Charrier
voudrait prendre la peine de le
venir voir lui même au magasin.

Dans ce dernier cas, je prie
Monsieur Charrier de me dire l'heure
à laquelle il viendra, afin que
je puisse le lui montrer.

Je voudrais également que
pour juger en connaissance
de cause, il eut l'obligeance de

Se transporter au domicile de
M^r Antonin et qu'il examine:

1^o le nombre de chemins que
l'on a ajoutés de chaque côté du corps,
le milieu n'ayant pas été dérangé.

2^o la manière dont cela a été fait.

3^o voir l'état d'appareillage
et généralement de tout l'ensemble
de la machine. —

Je prie Monsieur Charrier
de bien observer que ce que
je lui demande, n'est que pour
éclairer sa conscience, sachant
parfaitement que je puis compter
sur son intégrité la plus absolue;
toute autre sollicitation de
ma part serait indigne de lui
aussi bien que de
son tout dévoué

ne pouvant venir donner
autrement l'adresse de M^r Antonin
je vous prie de me le faire
à joint

A. Covillard

Notes:

Deux ~~un~~ de ces moments de colère
contre les ouvriers Covillard dit
en se crispant: j'abhorre le clope ouvrier
rien que les mot ouvrier me fait frissonner.

En 1848. Le même Covillard —
publia une brochure des plus sympathique
pour les ouvriers "État et plan
d'organisation de la fabrique d'étoffes
Soyennaises". En parlant des qualités
peu de gens pour être chargé de la vente
était son portrait à ne pas s'y
Méprendre.
ouvrier fier vous avez mesurés!



Montbrun
Charis
Montbrun St. Barthelomy
Lyon



is